

Portet sur Garonne



Population : 9 532 habitants

Maire : Thierry Suaud

Compétence transférée : Aménagement hydraulique ; Production, distribution et facturation d'eau potable ; Assainissement collectif ; Pluvial ; Funéraire

Hôtel de ville : 1 rue de l'Hôtel de ville 31120 Portet-sur-Garonne

Téléphone : 05 61 72 00 15

Fax : 05 61 76 77 39

Site Internet : <http://www.portetgaronne.fr/>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Le samedi, permanence de l'état civil de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Historique :

"Le passé de Portet-sur-Garonne est indissociable de celui des autres agglomérations installées au confluent de la Garonne et de l'Ariège. Les deux fleuves représentent le fil commun de leurs destins. Ces localités possèdent tous les caractères propres aux villages fluviaux, mais y ajoutent les traits particuliers que leur apporte la jonction des eaux.

Le site primitif a déterminé un réseau de communications qui colle étroitement aux fleuves : dès l'Antiquité, ils sont doublés de routes, puis de voies ferrées au XIXème siècle, et d'autoroutes aujourd'hui. Les lignes électriques s'y croisent aussi, avec l'un des plus importants postes de transformation au plan national. La circulation des véhicules et le transport de l'énergie se sont calqués sur le cours de l'Ariège et de la Garonne.

Il n'est donc pas étonnant que le mot "carrefour" revienne souvent dans l'histoire de ces villages. Une telle croisée de chemins favorise le trafic commercial, apporte l'information et les idées nouvelles mais voit aussi passer les armées.

Lieu de passage fréquenté entre pays de Foix, Comminges et Toulousain, la zone de confluence met ces régions en communication et en même temps leur sert de frontière : au Moyen Age, l'endroit limitait les comtés de Toulouse et de Comminges, le Languedoc et la Guyenne. Au XIVème siècle, les châteaux de Pinsaguel et de Portet furent les gardiens du carrefour, par terre et par eau. Position inconfortable parfois, quand il s'agit d'arrêter les contrebandiers du sel, de verrouiller le passage pendant la guerre de Cent ans ou celles du XVIème siècle, de gêner les armées anglaises sous l'Empire, ou de préserver la région d'une épidémie de peste humaine ou bovine...

Le Confluent constitua longtemps une entité sinon territoriale, du moins économique et militaire. si le comté de Comminges englobait Roques, Roquettes et Saubens, ces villages ne se sont pas tourné vers Muret mais vers le nord, tout comme Pinsaguel, Pins, Villate et Justaret qui faisaient partie du territoire de Portet.

Pendant des siècles, tout un peuple de ramasseurs de sable et de cailloux, de bateliers et de pêcheurs a façonné une sorte de "pays", avec ses intérêts propres, son mode de vie et ses problèmes particuliers. un pays qui s'est estompé au fur et à mesure que décroissait l'importance des fleuves. Il en reste aujourd'hui la conscience vague d'une ancienne communauté de destin. Mais l'uniformité urbaine de nos jours la rend de plus en plus confuse..."

Michel BARRIOS

PORTET-sur-GARONNE, histoire d'un confluent

éditions Eché - 1987